

Comptabilité générale

La production de l'information comptable

Ce cours vous est proposé par Céline AVERSENG, Maître de conférences, IAE de Montpellier et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
Les pièces justificatives de la comptabilité	2
Les principaux documents comptables	3
Le livre journal	3
Le grand livre.....	3
La balance.....	4
Le système d'organisation comptable (classique)	5
Conclusion	6
Références	7

Préambule

Objectifs :

- Identifier les pièces justificatives de la comptabilité,
- Identifier les principaux documents comptables,
- Comprendre le système d'organisation comptable.

Les pièces justificatives de la comptabilité

Les éléments présents sur les pièces justificatives sont principalement :

- La date,
- La nature de l'opération,
- L'identité du tiers intervenant,
- Le montant de l'opération (quantités et valeurs).

Les pièces justificatives peuvent être :

- Une pièce de base :
 - Émanant d'un tiers : facture reçue, etc.
 - D'origine interne : factures émises, bulletins de paie, états de frais, etc.
- Une pièce récapitulative d'un ensemble d'opérations : si et seulement si elles sont de même nature, réalisées en même lieu et au cours d'une même journée.

Principes fondamentaux :

- Les recettes doivent être justifiées par des factures,
- Les pièces doivent être conservées pour communication au service des impôts sur sa demande,
- La valeur probante de la comptabilité repose sur le fait que les écritures comptables sont corroborées par des pièces justificatives.

L'article 54 du code général des impôts (CGI) précise que : « *Tout enregistrement comptable doit préciser l'origine, le contenu, l'imputation et les références de la pièce justificative qui l'appuie* ».

Les principaux documents comptables

Le livre journal

Il s'agit d'un registre à colonnes qui enregistre au jour le jour les opérations matérialisées par des pièces comptables ou justificatives.

Les enregistrements dans le livre journal doivent se faire :

- Opération par opération,
- Jour par jour,
- Sans blanc ni altération,
- A l'appui d'un justificatif.

Ces « enregistrements » sont appelés « écritures ». Chaque « écriture » doit comporter les éléments suivants :

N° d'écriture	Date	N° Compte	Nom des comptes et libellé de l'opération	Débit	Crédit

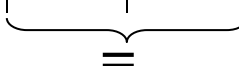


Tableau 1 : tableau des écritures dans le livre journal

Ici, on applique le principe de la partie double : l'égalité entre la colonne débit et la colonne crédit doit toujours être respectée.

Chaque écriture comprendra au moins un compte débité et un compte crédité pour un même montant.

Le grand livre

Il réunit dans un même document l'ensemble des comptes d'une entreprise, dans l'ordre du plan comptable.

N° et libellé du compte							
Date	Réf. de la pièce justificative	Page du journal ou l'op. est inscrite	Libelle de l'opération	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur

Tableau 2 : le grand livre

Les soldes permettent de connaître en permanence la situation exacte de l'entreprise.

Les totaux du livre journal doivent toujours être égaux aux totaux du grand livre.

La balance

Document synthétique qui reprend les soldes créditeurs et débiteurs des comptes de l'entreprise (à partir du grand livre). C'est la base d'établissement des documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexes).

Balance					
N° de compte	Intitulés des comptes	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur

=
=
 Principe d'égalité.

Tableau 3 : la balance

Les soldes de la balance permettent de mettre en évidence l'égalité suivante :

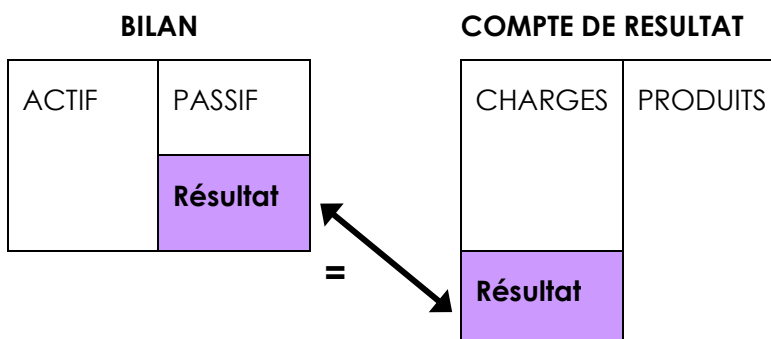


Tableau 4 : l'égalité des soldes de la balance

Le système d'organisation comptable (classique)

Le système d'organisation comptable classique est le suivant :

Au quotidien : on part des pièces comptables de base pour établir le journal avec des écritures dans le journal général, On reporte le solde des comptes dans le grand livre.

Périodiquement : les éléments du grand livre permettent d'établir la balance.

Une fois par an : à partir de la balance, on établit le bilan, le compte de résultat et les annexes.

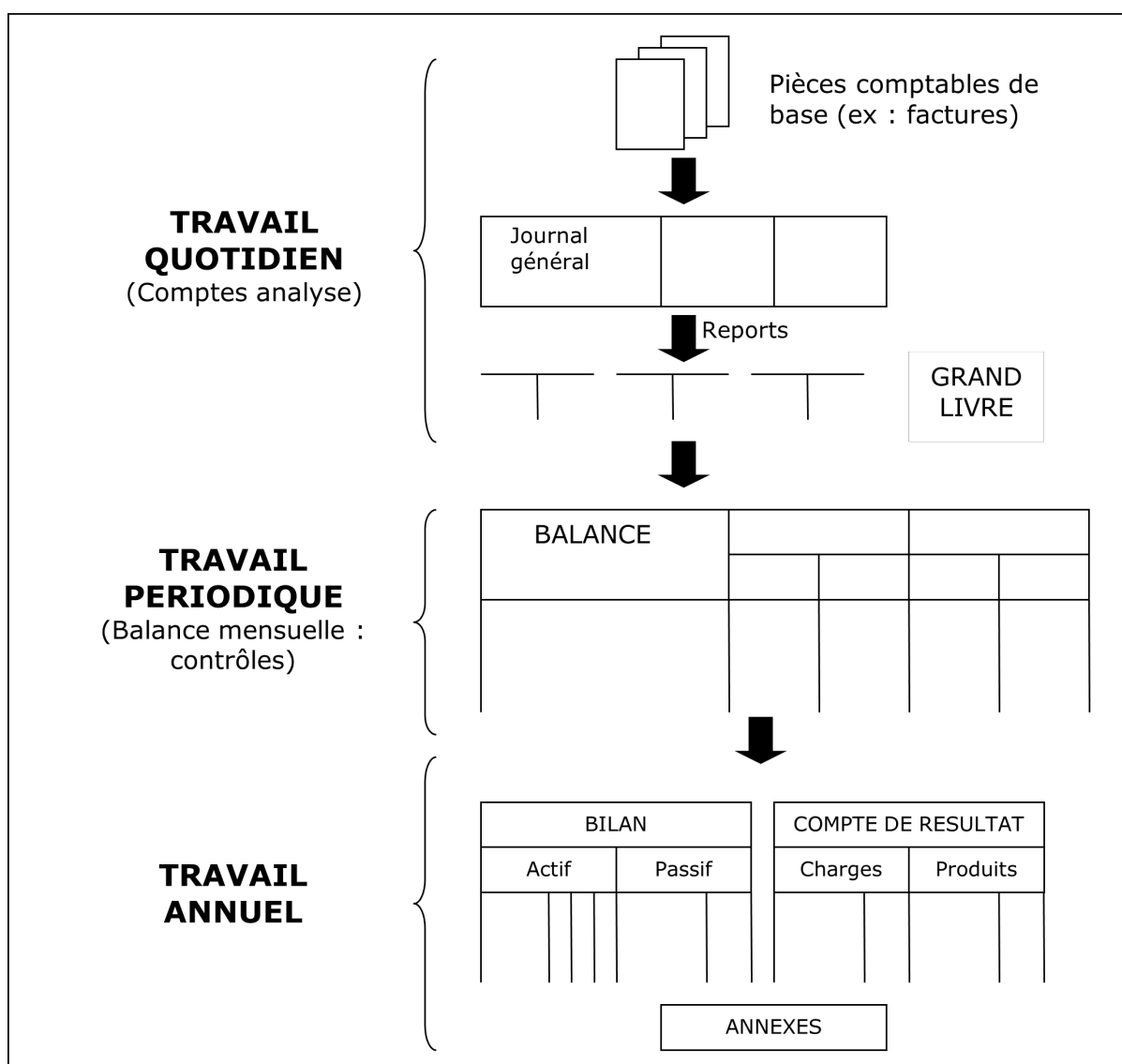


Figure 1 : le système d'organisation comptable

Conclusion

Que retenir ?

Tout enregistrement comptable doit préciser l'origine, le contenu, l'imputation et les références de la pièce justificative qui l'appuie.

Le système d'information comptable repose sur:

- Le **livre journal** : opérations enregistrées au jour le jour,
- Le **grand livre** : compte par compte (opérations détaillées),
- La **balance** : compte par compte (synthèse = soldes).

La balance permettra d'établir le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Références

Comment citer ce cours ?

Comptabilité générale, Céline Averseng, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : tableau des écritures dans le livre journal.....	3
Tableau 2 : le grand livre.....	4
Tableau 3 : la balance	4
Tableau 4 : l'égalité des soldes de la balance	4

Figures

Figure 1 : le système d'organisation comptable.....	5
---	---